

CHIRAC BOUCHE COUSUE, UNE ICONOGRAPHIE DU SILENCE...

LE 7 MARS 2011 OLIVIER BEUVELET

Alors que le procès de l'ancien Président de la République vient de s'ouvrir en son absence, Olivier Beuvelet analyse les photographies illustrant ce sujet sur les sites d'information français.

Motus et bouche cousue... Voici ce qui s'appelle un motif iconographique récurrent, et une formule de pathos qui vaut de grands discours... malheureusement pour la justice et l'édification des foules ! Aujourd'hui, sur la plupart des sites de presse en ligne, Chirac revient, les yeux grands ouverts et la bouche irrémédiablement scellée... Rictus de douleur dont l'expressivité émeut et signe visuel de l'étouffement des secrets de la République qu'il retient dans un silence bien exprimé, bien énoncé visuellement...

À l'exception du Figaro.fr qui le montre sous un jour neutre et presque rajeuni (voir à la fin) et de Slate.fr qui trouve une autre façon de figurer le silence, tous les journaux français exhibent un Chirac aux lèvres bien serrées, décidé à garder son mystère et à ne rien dire de ce qui apparaît clairement comme un système de financement mafieux et un train de vie politique assez éloigné de l'éthique démocratique du service de l'État...

L'omerta de la classe politique

Et pourtant, sur le visage douloureux de ce vieil homme condamné à se taire, apparaît tout le tragique existentiel d'une vie politique fondée sur l'instrumentalisation perverse de la parole, et sur une aptitude exceptionnelle au mensonge... En manifestant son silence de manière si ostensible, l'ancien bonimenteur accède presque à une sagesse aimable, il induit une empathie que nous avons tous, naturellement, pour les vieux sages qui savent se taire, et qui regardent, l'œil pensif, la vie poursuivre son chemin, de plus en plus loin d'eux... Mais c'est aussi l'image de l'omerta qui règne encore dans la classe politique française où le conflit d'intérêt et le goût du luxe finissent par avoir raison de tout, ou presque.

Peu importe ici l'origine exacte de ce rictus qui affecte les portraits de l'ancien président dans la presse, depuis quelques mois, au fur et à mesure que s'approche l'heure, tant attendue par certains, de le voir répondre des facilités de trésorerie qu'il se serait accordé durant des années, aux frais de l'État qu'il devait servir ou d'entreprises qui le servaient, lui qui se revendiquait l'héritier spirituel d'un homme, le général De Gaulle, qui réglait, paraît-il, lui-même ses notes d'électricité à l'Élysée. Est-ce un rictus simplement dû à des ennuis de santé ? Est-ce une expression claire de son intention : « Je ne dirais rien, je ne reconnaitrai rien. » ? Est-ce un simple jeu des journalistes qui s'acharnent sur son rictus sénile ? Est-ce une grimace de déception faite à la justice d'un pays qu'il a eu à ses pieds un certain 21 avril ? Chacune de ces images nous le répète, il ne dira rien, l'expression humaine devient un motif politique, il ne dira rien, quitte à devenir, dans les médias, une sorte de gargouille nationale, il ne dira rien, la presse est unanime, tout a déjà été *non-dit*...

Et ce sont ici les images qui ont la parole...

Le Point.fr - Publié le 04/03/2011 à 20:44 - Modifié le 04/03/2011 à 20:52

Ultime recours contre l'ouverture du procès Chirac

L'avocat de l'un des prévenus qui doit comparaître au côté de l'ancien chef de l'État va déposer une question prioritaire de constitutionnalité.

Commentaires (10) Imprimer Envoyer par email



A⁺ A⁻



L'avocat de l'un des prévenus au procès de Jacques Chirac a annoncé qu'il allait déposer une question prioritaire de constitutionnalité. © Eric Dessons / Sipa

Et si le procès Chirac n'avait pas lieu?

Créé le 04.03.11 à 20h32 – Mis à jour le 04.03.11 à 21h12

52 commentaires




Jacques Chirac inaugure le musée mémorial des enfants du Vel d'Hiv, à Orléans, le 27 janvier 2011 — B.BISSON / JDD / SIPA

Emplois fictifs : le procès de Jacques Chirac s'ouvrira-t-il lundi ?

J.C.I. | Publié le 05.03.2011, 10h26 | Mise à jour : 14h16

 Recommander

 Soyez le premier de vos amis à recommander ça.



L'avocat d'un des prévenus devant comparaître avec Jacques Chirac à partir de lundi dans l'affaire des emplois présumés fictifs à la Ville de Paris va déposer une Question prioritaire de constitutionnalité, portant sur un point très technique relatif à la prescription. | **AFP/P.KOVARIK**



Les avocats de Jacques Chirac avait déjà essayé de faire reporter le procès. En vain.

[afp.com/Patrick Kovarik](http://afp.com/Patrick_Kovarik)

Chirac, Jacques, le fantôme du palais

L'ancien chef de l'Etat sera-t-il jugé à partir du 7 mars dans la vieille affaire des emplois fictifs du RPR et de la mairie de Paris? Rien de moins sûr, tant cet intouchable judiciaire a tout fait depuis deux décennies pour retarder ou empêcher tout procès.



- Jacques Chirac, en mai 1988: il est alors Premier ministre, maire de Paris, et candidat à la présidentielle.
REUTERS/Philippe Wojazer -

05/03/11 10:00

24 réactions

Et si le procès de Jacques Chirac n'avait pas lieu ?

L'avocat d'un des prévenus devant comparaître avec l'ancien président va déposer une Question prioritaire de constitutionnalité qui pourrait bloquer le procès.

Mots-clés : Jacques Chirac, procès, prescription, mairie de Paris



+T -T

- Imprimer
- Envoyer
- Partager
- Traduire
- Réagir (24)
- J'aime 16

L'avocat d'un des prévenus devant comparaître avec Jacques Chirac va déposer une Question prioritaire de constitutionnalité (QPC) qui pourrait bloquer le procès. (c) Afp

05 mars 2011

Chirac, ABS et QPC

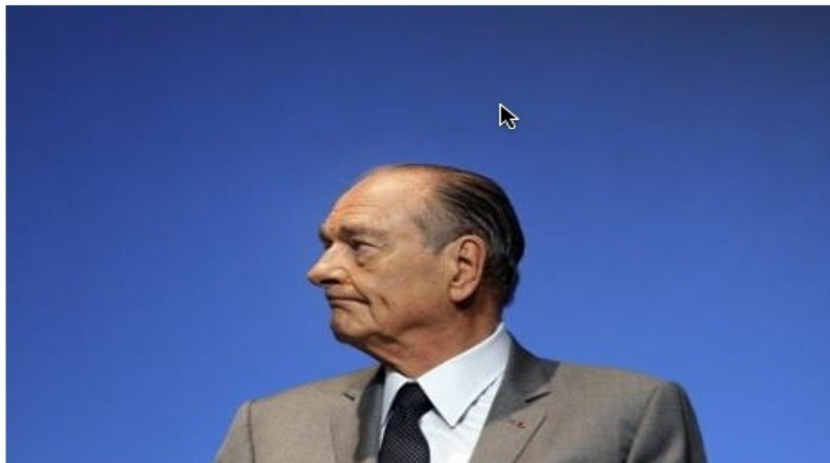


POLITIQUES 05/03/2011 À 15H11

Chirac: un avocat va soulever la question de la prescription, le procès pourrait s'arrêter

L'avocat d'un des prévenus devant comparaître dans l'affaire des emplois présumés fictifs à la Ville de Paris, dès lundi, va déposer une Question prioritaire de constitutionnalité.

 Réagir



Jacques Chirac au Musée du Quai Branly, le 5 novembre 2010 (AFP/ Patrick Kovarik)

Incertitude sur la tenue du procès de Jacques Chirac

Mots clés : Procès Chirac, Question Prioritaire De Constitutionnalité, Jacques Chirac, Jean-Yves Le Borgne

Par  Stéphane Durand-Souffland

05/03/2011 | Mise à jour : 09:00  Réactions (157)

[S'ABONNER AU FIGARO.FR - 8 €/mois](#)




Jacques Chirac lors de la remise du prix 2010 de la Fondation Chirac pour la prévention des conflits, en novembre 2010. Crédits photo : Sébastien SORIANO/Le Figaro

Billet initialement publié sur **Parergon**, un blog de **Culture visuelle**

Image CC Flickr **kugel**

CHOUBIDOU

le 8 mars 2011 - 10:53  [SIGNALER UN ABUS](#) - [PERMALINK](#)



Que Chirac balance sur les accords RPR/UMP/PS qui garantissent depuis 15 ans l'impunité au directeur de campagne de F. Mitterrand, dans cette affaire sabotée pour permettre le rapprochement de 2 journaux que l'on peut lire tous les jours, manifestation de l'existence d'une machine à enterrer au sein du pouvoir judiciaire, prête à être utilisée à tout instant.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

[LUI RÉPONDRE](#)

BANDUNG-PRESSE

le 13 mars 2011 - 1:15  [SIGNALER UN ABUS](#) - [PERMALINK](#)



Le procès Chirac aura bien lieu.

<http://www.bandung-presse.org/2011/03/proces-chirac-emplois-fictifs/>

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

[LUI RÉPONDRE](#)